

La directrice  
à  
Monsieur le directeur  
HCERES  
Haut conseil de l'évaluation de la  
recherche et de l'enseignement  
supérieur  
2 rue Albert Einstein  
75013 PARIS

*Clermont-Ferrand, le 4 juillet 2016*

Objet :  
Evaluation 2015-2016  
vague B  
N/Réf.  
AB/2016-172

Monsieur le directeur,

Vous nous avez transmis le rapport d'évaluation concernant la formation conduisant à un diplôme conférant le grade de Master dispensé par notre école et je vous en remercie.

Ce rapport nous éclaire beaucoup, il complète utilement l'exercice d'auto-évaluation qui a précédé. Il nous confirme les points forts de notre école, ce qui nous a rassurés sur notre action et notre positionnement. Nous avons déjà pressenti quelques pistes d'amélioration.

En revanche, il est signalé quelques points faibles qui nous semblent déjà résolus. Ces améliorations ont pu échapper aux rapporteurs. Nous souhaiterions apporter quelques précisions en réponse à ces points négatifs.

L'absence d'enseignants HDR dans l'équipe pédagogique est une réalité à laquelle l'école tente de remédier. Un deuxième professeur qui finalise son HDR a été recruté cette année. La stratégie est bien de compléter le nombre de professeur HDR et que chaque domaine d'études en soit doté.

La double formation « Architecte/ingénieur » mise en place avec Polytech' est un facteur d'attractivité des étudiants. Le nombre d'abandon est certes élevé, nous avons bien conscience que mener en parallèle ce double cursus est un investissement lourd pour les étudiants. Des groupes de travail ont été mis en place avec Polytech' pour améliorer les porosités entre les deux formations.

Sur les nombreuses commissions qui composent la gouvernance de l'école, une réflexion est en cours pour améliorer leur lisibilité et l'articulation entre elles. Une proposition sera faite en ce sens au conseil d'administration.

Enfin le livret de l'étudiant est en cours d'amélioration pour la rentrée, sa forme et son contenu seront améliorés pour le rendre plus concis et plus attractif.

Assurée que l'évaluation de l'HCERES contribuera pleinement au développement de l'ENSA de Clermont-Ferrand, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Agnès BARBIER  
  
Ministère de la Culture et de la Communication  
ENS  
École Nationale Supérieure  
d'Architecture  
Clermont-Ferrand

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation  
Formation conduisant à un diplôme  
conférant le grade de master

## Diplôme d'état d'architecte

- Ecole nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

## Evaluation réalisée en 2015-2016

### Présentation de l'établissement

L'Ecole nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Clermont-Ferrand est membre du réseau national des 20 écoles nationales supérieures d'architecture françaises. Elle est habilitée à délivrer le Diplôme d'études en architecture (DEEA) conférant le grade de licence, le Diplôme d'Etat d'architecte (DEA) conférant le grade de master et l'Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP).

L'ENSA de Clermont-Ferrand vient récemment d'emménager dans de nouveaux locaux, dans un ancien sanatorium reconverti situé en périphérie de la ville. Elle fait maintenant partie d'une région élargie (Auvergne-Rhône-Alpes) qui comporte trois autres ENSA (Lyon, Saint-Etienne et Grenoble). Elle participe aux Grands ateliers de l'Isle d'Abeau dont elle est un des membres fondateurs et a deux partenaires principaux : Polytech de Clermont-Ferrand dans le cadre de la double formation architecte/ingénieur et l'Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand) avec qui elle propose, en association avec le département de géographie, un double cursus permettant l'obtention d'un master professionnel *Stratégies d'aménagement des villes petites et moyennes et de leurs territoires (STRATAM)* simultanément avec le DEA. Elle participe au projet ERPS (Espace rural et projet spatial). Elle entretient des partenariats avec les collectivités territoriales et avec le Festival d'Aurillac pour un enseignement optionnel « Instant city ».

L'établissement accueille chaque année environ 600 étudiants dont 10 % d'étudiants étrangers. Les enseignements sont dispensés dans le cadre d'un 1<sup>er</sup> cycle généraliste et d'un 2<sup>ème</sup> cycle où l'étudiant s'oriente dans un des trois domaines d'études proposés : ETEH (Ecoconception des territoires et espaces habités), METAPHAUR (Mémoire des techniques de l'architecture du patrimoine habité urbain et rural) et EVAN (Entre ville architecture et nature).

L'ENSA de Clermont-Ferrand est à la fois fortement inscrite dans son territoire autour des questions sur le patrimoine, les lieux de culture et l'aménagement des villes et à la fois ouverte à toutes les pratiques architecturales et urbaines à l'échelle d'un monde en mutation. Au-delà de la formation initiale, elle développe une plateforme de recherche commune à l'ensemble des domaines d'études.

### Présentation du diplôme

Le DEA, auquel est conféré le grade de master, est le diplôme délivré au terme du 2<sup>ème</sup> cycle, d'une durée de deux années (semestres 7 à 10). Ce cycle offre aux étudiants en architecture, d'une part, le renforcement des connaissances acquises en 1<sup>er</sup> cycle et, d'autre part, l'ouverture sur des méthodes réflexives quant au caractère opératoire du projet. Les enseignements sont construits autour de trois domaines d'études, ETEH (Eco-conception des territoires et espaces habités), METAPHAUR (Mémoire des techniques de l'architecture du patrimoine habité urbain et rural) et EVAN (Entre ville architecture et nature), pour permettre aux étudiants le choix d'un parcours plus personnel. Le cycle d'études est structuré en quatre semestres, chacun validé par 30 ECTS (european credit transfer system), et dix unités d'enseignement (UE) auxquelles il convient d'ajouter une formation obligatoire en langue vivante.

### Synthèse de l'évaluation

- Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Le diplôme délivré (DEA) est celui d'architecte pour l'accès aux différents métiers de l'architecture (architecte, salarié ou indépendant, dessinateur, gérant d'agence d'architecture, etc.). Le port du titre d'architecte, autorisant la signature de permis de construire, nécessite une formation supplémentaire d'un an pour obtenir l'Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP).

Les orientations de la formation propres à l'école s'appuient de manière très lisible sur trois domaines d'études : ETEH, EVAN et METAPHAUR. Ces trois domaines partagent deux objectifs énoncés ainsi : « La maîtrise du projet contemporain multi-scalaire, conceptuel et technique » ; « la construction d'une pensée théorique et critique face aux enjeux contemporains de l'architecture ». Les modalités de répartition des étudiants dans les différents domaines d'études ne sont pas indiquées. Ces domaines fonctionnent-ils réellement à nombre d'étudiants équivalent après équilibrage des effectifs ?

Les étudiants élaborent le projet de fin d'études et le mémoire dans le cadre de l'un des trois domaines suivant leur choix, avec l'appui de disciplines associées sur un mode transdisciplinaire. Le cycle d'études comporte dix UE dont l'UE8.4 pour le stage obligatoire (deux mois à temps plein). L'organisation pédagogique a été redéfinie pour dégager un mois supplémentaire afin de permettre aux étudiants d'effectuer le stage entre les mois de juin et septembre. Un 2<sup>nd</sup> stage, à l'initiative des étudiants, est encouragé, surtout pour ceux qui sont en situation de redoublement. Environ 10 % des effectifs s'engagent dans cette voie.

Les UE se répartissent ainsi : trois UE en semestre 7, quatre UE en semestre 8, deux UE en semestre 9 et une UE en semestre 10. S'y ajoute une formation obligatoire en langue vivante (toutefois non mentionnée dans le programme pédagogique). Le semestre 7 propose aux étudiants une UE d'enseignements optionnels avec sept options dont l'objectif est « l'exploration d'autres approches de l'architecture ». Une réflexion pédagogique approfondie serait nécessaire tant sur l'objectif général énoncé que sur les contenus de ces options. A noter parmi les enseignements optionnels, en semestre 7, un enseignement avec le département de géographie de l'Université de Clermont-Ferrand conduisant au master *Stratégies d'aménagement des villes petites et moyennes et de leurs territoires (STRATAM)* et, en semestre 8, un double cursus architecte/ingénieur. Ce double cursus pose la question des multi compétences et mérite effectivement comme l'école semble le proposer une analyse détaillée quant à son positionnement.

Les domaines d'études ETEH et EVAN proposent l'élaboration du projet de fin d'études (PFE) dans le prolongement du travail engagé le semestre précédent, il s'agit de fait d'une année de PFE « recomposée ». Le domaine EVAN ouvre la possibilité d'un diplôme en binôme, ce qui, comme le dossier transmis par l'établissement l'indique, mérite une réflexion sur l'alignement des objectifs de la formation et des niveaux d'exigence attendus pour chaque domaine d'étude. Ces choix risquent de conduire à l'affaiblissement du nombre de projets réalisés par les étudiants. Par ailleurs, on constate une faiblesse de l'enseignement de la théorie architecturale.

Le travail de rédaction du mémoire est dorénavant entamé au semestre 8 (et non plus en 2<sup>ème</sup> année du cycle), avec une soutenance en semestre 9, ce qui est cohérent avec le programme de ce dernier semestre relativement allégé du côté du projet puisque préparatoire au PFE. Le dossier soulève toutefois la difficulté du lancement du mémoire en semestre 8 car de nombreux étudiants effectuent une mobilité dans le cadre des programmes Erasmus, il n'est donc pas aisé de les accompagner dans cette phase d'élaboration. Les équipes sont conscientes de cet inconvénient et, sans plus de précision, se proposent d'améliorer le dispositif en vigueur. Par ailleurs, la prolongation du mémoire pour la mention recherche du PFE ainsi que son adossement aux thèmes du groupe de recherche en formation (GRF) sont à l'étude dans le cadre de la commission de la pédagogie et de la recherche (CPR).

La grande majorité des étudiants en DEA provient du 1<sup>er</sup> cycle d'études dispensé par l'ENSA de Clermont-Ferrand. Sur la période 2011-2015, l'effectif en 4<sup>ème</sup> année est compris entre 67 et 90 inscrits, en 5<sup>ème</sup> année il est compris entre 82 et 92 inscrits. Selon le dossier, ces effectifs, au-delà des étudiants provenant du 1<sup>er</sup> cycle de l'ENSA de Clermont-Ferrand, englobent des étudiants intégrant l'école dans le cadre des équivalences ou provenant des cursus des écoles d'ingénieurs ou encore des étudiants en mobilité entrante qui décident de poursuivre leurs études dans l'établissement. La répartition entre ces différents publics n'est pas communiquée.

- Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'ENSA de Clermont-Ferrand est une des quatre écoles d'architecture de la région Auvergne-Rhône-Alpes (2<sup>ème</sup> plus grande région de France) avec les ENSA de Lyon, Saint-Etienne et Grenoble. Le cursus DEA s'inscrit dans la continuité du cursus conduisant à la délivrance du DEEA. Il peut se poursuivre au sein de l'établissement par la formation préparant l'HMONP. Bien qu'il n'y ait encore pour l'instant aucun doctorant, l'école développe des prolongements en direction de la recherche.

Un groupe de recherche en formation (GRF) a été labellisé par le BRAUP (bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère du ministère de la culture et de la communication) autour d'une thématique générale « Marges et transformations » appliquées aux questions spatiales. Cette thématique a été élaborée par la communauté enseignante de l'école (docteurs et praticiens intéressés par la recherche). Par ailleurs, l'école appartient à deux réseaux scientifiques thématiques : le réseau PHILAU (Philosophie architecture urbain) et le réseau ERPS (Espace rural et projet spatial) initié par l'ENSA de Saint-Etienne. Des partenariats sont engagés avec le milieu scientifique (Maison des sciences de l'homme de Clermont-Ferrand, Centre d'études et de recherches appliquées au Massif Central, à la moyenne montagne et aux espaces fragiles, Centre d'histoire « Espaces et cultures », etc.). L'orientation que souhaite donner l'ENSA à ces collaborations mériterait d'être approfondie et précisée. Pour l'encadrement de doctorants, l'école a signé une convention avec l'école doctorale *Lettres, sciences humaines et sociales* de l'Université Blaise Pascal (Clermont-Ferrand II). Comme on l'observe dans d'autres établissements, la cohérence pédagogique entre l'enseignement interne à l'école et les axes de recherche développés dans le cadre de partenariats doit s'améliorer, notamment en s'appuyant sur une vision de l'enseignement de l'architecture élargie au-delà de l'ancrage local par ailleurs nécessaire.

Concernant l'adossement au milieu socio-professionnel, le lien établi avec l'association nationale Construire'Acier

dans le cadre de l'UE projet pour le domaine METAPHAUR est peu lisible. Le descriptif du contenu de cette UE indique que les terrains d'études « puisent dans les situations offertes par le territoire du Massif Central et la région Auvergne, riche en traditions constructives », ce qui semble relativement éloigné des problématiques traitées par Construire'Acier. Il est difficile de cerner si ce lien repose sur une opportunité ou un véritable choix pédagogique.

L'ENSA a un partenariat avec Polytech Clermont-Ferrand pour la mise en œuvre d'un double cursus à l'issue duquel les étudiants obtiennent pleinement les deux diplômes (DEA et diplôme d'ingénieur). Les parcours de formation différents et sont relativement étanches selon que les étudiants débutent dans l'un ou l'autre des établissements. Une réflexion est engagée afin de faire évoluer cette double formation qui ne concerne en 2<sup>ème</sup> cycle que très peu d'étudiants (au maximum dix sur l'ensemble du cycle). Une réflexion est également engagée sur l'évolution du master *STRATAM* partagé avec l'Université Blaise Pascal et qui concerne le domaine d'étude ETEH, en particulier pour l'ouvrir aux autres domaines d'études.

L'école propose une mobilité académique dans la 1<sup>ère</sup> année du cycle DEA. Les flux sortants (proche d'une trentaine) sont stables sur les cinq dernières années, les flux entrants (compris entre 7 et 28) sont fluctuants. Les raisons de cet écart ne sont pas explicitées. Le dossier indique un nombre important de conventions passées à ce titre (24) au niveau européen et extra-européen. Deux ateliers de coopération internationale avec des universités étrangères (Erevan et Barcelone) sont proposés aux étudiants. La mise en place d'enseignants référents auprès d'établissements étrangers et la réflexion en cours sur la pertinence des partenariats en vue de mieux accompagner les étudiants dans le choix des mobilités sont des initiatives appropriées.

- Insertion professionnelle et poursuite d'études

S'il existe une attractivité réelle de l'école en 1<sup>er</sup> cycle (nombre élevé de candidats, d'origines géographiques diverses), la presque totalité des étudiants en 2<sup>ème</sup> cycle a effectué ses études antérieures à l'ENSA de Clermont-Ferrand. Le taux de réussite au diplôme est peu élevé (en moyenne 65 % sur les cinq dernières années). Cette situation n'est pas commentée dans le dossier.

L'ENSA a mené une enquête sur le devenir des diplômés des années 2011 à 2015. Le taux de répondants est en soi relativement faible (43 %) mais il faut prendre en compte qu'il est souvent plus difficile de renouer des contacts avec des diplômés vraiment anciens. Environ 28 % d'entre eux suivent (ou ont suivi) dans la continuité du 2<sup>ème</sup> cycle la formation préparant à l'HMNP, 45 % exercent une activité professionnelle, majoritairement en tant qu'architecte ou dessinateur, et entre 15 et 19 % sont sans emploi ou en situation de stage. Un peu moins de 10 % s'engagent dans des études complémentaires au sein de filières initiées par les domaines d'études du DEA (ingénieur génie civile à Polytech, master *STRATAM*, architecte-urbaniste, etc.). Ces données proviennent d'une enquête trop récente (2015) pour que l'on puisse en tirer des enseignements sur le long terme d'autant qu'elles n'identifient pas l'année d'obtention du diplôme des répondants, à l'exception de l'année 2015. Les informations sur le devenir des diplômés sont impérativement à reconduire chaque année, en incluant les orientations professionnelles qui seront induites par le développement de la recherche.

- Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique est solide et diversifiée. Elle compte 44 enseignants (dont 22 titulaires), 5 enseignants sont titulaires d'un doctorat et un est doctorant. On constate la présence d'un seul professeur, ce qui est insuffisant au regard du développement actuel de l'école en matière de recherche. Le part des professionnels de l'architecture est très satisfaisante (78 % de l'effectif total du corps enseignant). On observe une forte implication de l'équipe pédagogique dans le fonctionnement de la formation (suivi des stages et des mémoires, participation aux instances de gouvernance, jurys de recrutement, etc.). Le suivi administratif est détaillé et adapté aux objectifs visés.

Le livret de l'étudiant précise clairement les modalités de validation des enseignements (pour le DEEA et le PFE), les modalités de rattrapage des UE ainsi que les conditions de réalisation des stages, des échanges internationaux et des voyages d'études. Il pourrait indiquer le fonctionnement des jurys de fin de semestre pour le DEA.

Un dispositif d'évaluation des enseignements est en place depuis 2012 et les mesures consécutives aux résultats de ces évaluations sont prises en compte dans le cadre de la commission de la pédagogie et de la recherche.

L'école dispose de nombreuses instances pour le pilotage de la formation : commission de la pédagogie et de la recherche (CPR), commission vie universitaire et mobilité (CVUM), service administratif de la direction des études et de la recherche (DER), commission d'orientation et de validation des parcours (COVP). Le rôle de chaque instance est précisé. La CPR dispose d'un règlement intérieur (non fourni). Elle est présidée par un enseignant élu issu exclusivement du champ TPCAU (Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine). On s'interroge sur ce choix qui est fermé. Elle comporte 16 membres, ce qui représente un nombre important (peut-être trop ?), le rythme de réunion hebdomadaire est intense. La CVUM comprend six sous-commissions. On constate l'existence d'une sous-commission relations internationales indépendante

de la sous-commission voyages pédagogiques, également une sous-commission recrutement des étudiants étrangers indépendante de la sous-commission recrutement par équivalence. Cette multiplicité d'instances pourrait être plus resserrée pour davantage de lisibilité.

Les recommandations formulées lors de la précédente évaluation du HCERES ont été suivies (amélioration de l'évaluation des enseignements par les étudiants et du dispositif de suivi du devenir des diplômés). Le perfectionnement attendu du fonctionnement des doubles cursus et le développement des axes de recherche sont en chantier.

Le bilan d'autoévaluation dressé par l'établissement est sincère. De nombreuses pistes d'amélioration (16) sont affichées. Il conviendra d'établir une hiérarchie entre les différentes propositions.

## Conclusion

Points forts :

- Lisibilité de la structure des enseignements et des modalités pédagogiques mises en œuvre.
- Diversité des domaines d'études.
- Intérêt du partage des ressources avec Polytech et l'Université Blaise Pascal.
- Solidité de l'ancrage local, régional et international.
- Perspective offerte par le GRF s'agissant du développement de la recherche.

Points faibles :

- Dispersion des contenus concernant l'UE enseignements optionnels.
- Manque d'efficacité des modalités pédagogiques du double cursus architecte/ingénieur.
- Manque de stratégie d'orientations dans les partenariats avec le milieu scientifique.

Recommandations pour l'établissement :

La structure pédagogique ainsi que les objectifs de la formation sont clairement exposés. C'est un atout sur lequel le projet pédagogique peut se fonder afin de s'enrichir et de se développer. En s'appuyant sur les travaux du GRF, il est nécessaire de préserver une vision élargie de l'architecture, de combler la faiblesse apparente de l'enseignement de la théorie architecturale sans se refermer seulement sur des problématiques locales. Sur cette base, il s'agit de mettre en œuvre ou de continuer à ajuster (car l'école mène déjà beaucoup de réflexions et d'échanges dans ce sens) les connections entre chaque domaine d'études et les axes de travail du GRF afin de renforcer la personnalité de l'établissement.

Au sein de l'UE enseignements optionnels, les éléments dispersifs doivent être identifiés afin de hiérarchiser les points importants à mettre en œuvre dans le cadre d'une feuille de route à établir, notamment en prenant en compte les évolutions envisagées dans le bilan d'autoévaluation.